

INTERVENTION DE Mr joris Hebrard maire du Pontet
SIGNATURE DU CONTRAT DE VILLE – LUNDI 28 septembre
2015

Monsieur le Premier Ministre
Mesdames Messieurs les Ministres
Monsieur le Président du Grand Avignon
Madame le maire d'Avignon
Mesdames et messieurs les partenaires de ce contrat,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames, messieurs,

Le Contrat de ville que nous allons signer ce jour est le fruit d'un travail important, à la fois :

- des Services de l'Etat,
- des élus communautaires et Pontétiens concernés,
- des Services des collectivités territoriales,
- des différents partenaires institutionnels et associatifs.

Je tiens tout d'abord à les en féliciter et les en remercier, d'autant que la tâche n'était pas forcément simple.

Je crois en effet que nous avons tous à cœur d'œuvrer pour le développement de ces quartiers dit prioritaires. Mais nous pouvons avoir parfois des approches et visions différentes des modalités pour y parvenir.

Car ce que l'on doit attendre de ce contrat de ville, c'est que les actions qu'il contient soient à la fois pertinentes, efficaces et évaluables.

En effet, la politique de la ville existe dans notre pays depuis plus de 30 ans. Si elle a permis certaines avancées, force est de constater qu'elle n'a pas atteint les objectifs qu'elle s'était fixés dès l'origine. L'enjeu de la politique de la ville n'était-il pas en effet qu'elle devienne inutile ?

Les problèmes de délinquance et d'insécurité, d'insertion sociale et

professionnelle, d'échec scolaire, d'intégration et de repli communautaire, de prédominance du religieux sur les principes républicains, d'inégalités hommes/femmes ou encore de cadre de vie demeurent importants dans nombre de quartiers sur notre territoire.

Alors certes il faut y remédier. Et c'est l'objectif de ce nouveau contrat de ville. En tant que Maire du Pontet, je souhaite bien évidemment que nous y parvenions et que le bilan que nous pourrons dresser, dans quelques années, de ce contrat, soit le plus positif possible.

Mais il faut je crois tirer les leçons de ce qui n'a pas marché hier pour construire les succès de demain.

Car l'action que nous allons développer s'inscrit dans un certain contexte et doit également respecter certains principes.

Le contexte tout d'abord. Il faut regarder les choses en face et avoir conscience que, malgré l'investissement humain et matériel que nous pourrons mobiliser, tout ne dépend pas de nous.

Certaines difficultés proviennent de politiques nationales sur lesquelles nous ne pouvons influencer à l'échelon local. Le délitement de l'autorité à l'école, l'absence de réponse sécuritaire ou pénale adaptée face à des actes réitérés de délinquance qu'on nomme pudiquement « incivilités », les errements passés et actuels de la politique d'immigration, la crise économique sans précédent résultat d'une mondialisation destructrice d'emplois pour une majorité de nos concitoyens et créatrice de richesse pour une minorité sont autant de facteurs qui expliquent en très grande partie les difficultés rencontrées dans ces quartiers.

A défaut de s'attaquer à ces causes, la politique de la ville tente d'en limiter les conséquences. Un travail d'autant plus difficile, ce qui me conduit à saluer ici l'investissement des différents acteurs concernés.

Dans ce contexte, je crois que les actions prévues par ce contrat atteindront leurs objectifs si l'on respecte quelques règles claires.

Il s'agit tout d'abord de donner à l'ensemble de la population de ces quartiers les chances et les possibilités de s'intégrer et de s'insérer. Mais cela ne peut fonctionner que pour celles et ceux qui partagent cet objectif. Sinon, il faut en tirer les conséquences.

Il s'agit également de permettre l'accès de tous, et notamment des jeunes, à l'éducation, au sport, à la culture ou encore à la formation.

C'est une démarche de construction. Il ne s'agit pas, en revanche, d'acheter la paix sociale à coup de subventions et de prestations gratuites, ce qui ne sert à rien si ce n'est à encourager les comportements déviants et la logique mortifère du « toujours plus ».

Il s'agit par ailleurs de permettre à chacun d'accéder aux droits qui sont les siens, mais aussi de prendre une pleine conscience de ses devoirs, car l'un ne va pas sans l'autre.

Il s'agit enfin de mener une action raisonnée et raisonnable, respectueuse des deniers publics, autour de projets sélectionnés et à l'utilité avérée et non pas d'encourager les doublons ou les fuites en avant. Chacun sait en effet que les ressources sont limitées, et doivent être utilisées à bon escient.

La réussite de la politique de la Ville, je ne demande qu'à y croire.

Je porterai donc ce dossier, désireux de faire bouger les lignes mais ce sera sans illusion.

Joris Hebrard